

Q : Qu'est-ce un Compte individuel de développement (CID)?

R : Les Comptes individuels de développement revêtent diverses formes mais ils ont certains traits en commun. Les CID sont des comptes d'épargne conçus pour aider les personnes à faible revenu à se créer des actifs en appariant, à chaque dollar qu'elles épargnent pendant une période prédéterminée, un crédit d'épargne fixé selon un rapport prédéterminé. Par exemple, si un détenteur thésaurise 1 \$ et si le rapport d'appariement est de 3 pour 1, cette somme de 1 \$ devient 4 \$. En appariant un crédit à chaque dollar d'épargne, les CID permettent à des familles et à des personnes à faible revenu d'acquérir des montants qu'ils ne pourraient pas épargner autrement. Les détenteurs de comptes peuvent aussi bénéficier d'une formation en gestion financière ou des services de gestion de cas pour les aider à atteindre leurs objectifs d'épargne. Chaque détenteur peut affecter la somme accumulée (ses économies personnelles en plus des crédits appariés) à un ou plusieurs usages susceptibles d'améliorer sa situation économique à long terme. Il peut s'agir, par exemple, de retourner aux études ou de fonder une petite entreprise. Dans divers projets, les crédits appariés et les frais de fonctionnement sont assurés par les gouvernements, par des fondations ou par d'autres sources.

Les économies ne font pas qu'aider les détenteurs à acquérir de nouveaux actifs, car ces actifs leur procurent aussi des occasions qui auront des conséquences positives à long terme. D'ailleurs, le simple geste d'économiser peut apporter des bienfaits majeurs pour des familles ou des personnes défavorisées en leur inspirant un certain optimisme et le sentiment de pouvoir maîtriser leur propre avenir. Lorsqu'une formation en gestion financière et des services de gestion de cas sont offerts, les bienfaits peuvent être encore plus importants. **\$avoir en banque** vérifiera diverses idées sur le pourquoi et le comment des CID, et évaluera le changement qu'ils auront effectué dans la vie des participants.

Q: Comment les CID de \$avoir en banque vont-ils fonctionner?

R: Pendant la période de leur participation au projet **\$avoir en banque**, les détenteurs de comptes seront tenus d'épargner pendant au moins 12 mois, et leurs économies seront appariées à des fonds du gouvernement fédéral. Les rapports varient selon les lieux (ils s'étendent de 2 à 1 jusqu'à 5 à 1) mais dans la plupart des cas, le rapport d'appariement sera de 3 à 1. Avec ce rapport de 3 à 1, les détenteurs de comptes **\$avoir en banque** pourraient accumuler un montant global d'épargnes personnelles et de crédits d'épargnes appariés allant jusqu'à 6 000 \$. Au lieu d'être déposé directement dans le CID, le crédit d'appariement peut être appliqué en tandem avec les épargnes du détenteur afin de suivre un cours ou un programme de formation reconnu, ou de financer une micro-entreprise avec un plan d'action. On fournira aussi une formation en gestion financière et des services de gestion de cas à un grand nombre de détenteurs afin de les aider à réaliser leurs objectifs d'épargne.

Q: Pourquoi pas tout simplement un soutien de revenu plutôt que des crédits appariés aux épargnes?

R: La pauvreté n'est pas qu'une question de revenu; c'est aussi une question d'économies et d'actifs. Les économies et les actifs protègent contre des changements inattendus pouvant toucher le revenu (les pertes d'emploi, par exemple). Ils fournissent aussi une cote de crédit pouvant mener à l'acquisition d'actifs supplémentaires. Le fait d'utiliser leurs épargnes pour mettre leur capital humain en valeur, même si le montant en est modeste, peut créer des retombées importantes pour les Canadiens à faible revenu. Le revenu assure les besoins immédiats; les actifs préparent l'avenir.

Q: Pourquoi un projet à l'échelle du Canada?

A: La pauvreté n'est pas un phénomène uniforme d'un océan à l'autre, et différentes communautés ont différents besoins. **\$avoir en banque** a été conçu pour mettre à l'essai des démarches adaptées autant que possible aux différents situations des Canadiens à faible revenu, quelle que soit leur communauté. Le

projet rejoindra un échantillon représentatif des familles et des personnes à faible revenu qui sont admissibles, y compris les gagne-petit et les bénéficiaires d'aide sociale.

Q: Pourquoi un projet de démonstration?

R: À notre connaissance, les CID apporteraient des changements importants et positifs dans la vie des détenteurs de comptes. Cependant, une grande partie de ces conclusions n'ont pas été vérifiées; encore moins ont-elles été expérimentées à l'échelle du Canada entier. Une information plus complète mène à des politiques plus justes et plus efficaces. L'expérience et les renseignements acquis au cours du projet **\$avoir en banque** nous permettront d'évaluer la capacité des CID axés sur l'apprentissage à apporter des bienfaits à long terme aux Canadiens à faible revenu. À tous les niveaux du projet, les renseignements confidentiels, le bien-être et la dignité des Canadiens participant au projet seront protégés.

Q: \$avoir en banque est l'initiative de quelle organisation?

R: Social and Enterprise Development Innovations (SEDI), organisme à but non lucratif, préconise les CID depuis plusieurs années comme moyen d'encourager les Canadiens défavorisés à devenir plus autonomes. La SEDI s'est associée à la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) pour concevoir et mettre en marche le projet **\$avoir en banque**, qui est financé par Développement des ressources humaines Canada. La SRSA, un chef de file dans le domaine de la recherche sociale, a conçu l'étude et mènera le processus d'évaluation.

La SEDI et la SRSA se sont aussi liées à des organismes à but non lucratif et à des agences locales de bienfaisance dans les dix lieux de démonstration. Chacune de ces organisations apportera au projet de précieuses connaissances, acquises en aidant des Canadiens à faible revenu à prendre en main leur propre destin. Ces partenaires seront les agents communautaires du projet: ils recruteront les participants, fourniront des services et cueilleront les données pour son volet recherche.

La SEDI a établi un partenariat avec RBC Banque Royale afin que des services bancaires adaptés aux besoins du projet soient mis à la disposition des participants de **\$avoir en banque** dans neuf des dix endroits. RBC Banque Royale a aussi contribué à la conception et à la mise en oeuvre du projet en fournissant le temps et l'expertise de ses employés. Par le biais de ses liens avec des partenaires locaux, l'Assiniboine Credit Union fournit les services financiers à Winnipeg tandis qu'à Montréal, la Caisse d'économie Desjardins donne aux participants le choix d'utiliser la Caisse ou RBC Banque Royale pour leurs comptes **\$avoir en banque**.

Q: Où se poursuivra le projet de démonstration \$avoir en banque?

A: Le projet sera mis en oeuvre dans dix communautés situées dans sept provinces : Vancouver (C.-B.), Calgary (Alb.), Winnipeg (Man.), les comtés de Grey et de Bruce (Ont.), la région de Waterloo (Ont.), Toronto (Ont.), Montréal (Qué.), Fredericton, (N.-B.), Halifax (N.-É.) et les comtés de Digby et d'Annapolis (N.-É.).

Q: Qui peut demander de participer à \$avoir en banque, et comment s'y prendre?

A: Seuls les Canadiens de faible revenu de 21 à 65 ans, n'ayant pas d'épargnes importantes, sont admissibles à **\$avoir en banque**. Les étudiants à plein temps ne sont pas admissibles à moins d'être des étudiants adultes complétant leurs études secondaires. Les personnes de 18 à 20 ans peuvent, également être admissibles si elles n'ont pas fréquenté l'école depuis au moins deux ans. Les critères d'admissibilité ont été élaborés à l'aide des seuils de faible revenu de Statistique Canada ainsi que de sa publication récente intitulée «Enquête sur la sécurité financière». Pour plus de renseignements concernant les critères d'admissibilité, voyez le document «**Comment faire une demande d'inscription**» .

On peut obtenir une formule de demande de participation auprès du partenaire local de **\$avoir en banque** dans chacun des lieux de démonstration. Ces partenaires communautaires peuvent fournir des renseignements supplémentaires et faciliter le processus de demande.

Q: Combien de Canadiens à faible revenu participeront au projet?

R: Dans chacune des villes de Toronto, de Halifax et de Vancouver, 1 275 Canadiens à faible revenu doivent être recrutés en tant que participants volontaires. Chaque participant sera affecté, au hasard à un de trois groupes à des fins de recherche. Un tiers des participants constituera le groupe témoin. Un second tiers sera composé, de détenteurs de comptes. L'autre tiers bénéficiera aussi de comptes **\$avoir en banque**, mais recevra en plus une formation en gestion financière et des services de gestion de cas.

Dans chacun des 7 autres lieux, 150 Canadiens à faible revenu seront recrutés en tant que participants volontaires et auront droit à diverses combinaisons des avantages suivants: comptes **\$avoir en banque**, formation en gestion financière et de services de gestion de cas.

Le projet de démonstration comptera, en tout, 4 875 Canadiens de faible revenu, dont 3 675 seront détenteurs d'un compte **\$avoir en banque**. Les autres participants feront partie du groupe témoin.

Q: D'où vient le financement de ce projet de démonstration?

R: Les fonds nécessaires proviennent de la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada. Cet organisme prête son appui à des projets de recherches et innovation visant à évaluer d'éventuels programmes d'intervention gouvernementale. **\$avoir en banque** fait partie des travaux de la Direction générale portant sur les mesures pour encourager l'éducation permanente. Un montant global de 35 millions \$ pour les neuf années à venir a été alloué pour financer ce projet. Plus de 11,5 millions \$ de ce montant seront consacrés à l'appariement des crédits d'épargne aux économies des détenteurs de comptes **\$avoir en banque**. Le reste défraiera les coûts de la conception et de la gestion du projet, ainsi que les frais de fonctionnement (y compris la formation en gestion financière et les services de gestion de cas) et le coût de la recherche et de l'évaluation.

Q: D'autres niveaux de gouvernement se sont-ils impliqués?

R: Les gouvernements des provinces et des territoires ont été informés de l'existence du projet par des fonctionnaires fédéraux et par des employés responsable du projet. Là où il s'avérait nécessaire, on a demandé aux provinces de suspendre leurs règlements au sujet des actifs liés à l'aide sociale afin de s'assurer que les bénéficiaires d'aide sociale participant à **\$avoir en banque** ne subiraient aucune diminution de leurs prestations. Les gouvernements provinciaux et territoriaux seront tenus au courant de l'évolution du projet.

Le partenaire communautaire de **\$avoir en banque** à Fredericton a reçu du gouvernement du Nouveau-Brunswick des fonds qui subventionneront, pendant un an, la formation en gestion financière des détenteurs de comptes.

Q : Quelle sera la durée du projet de démonstration?

R : En tout, on prévoit que le projet durera neuf ans (jusqu'en 2009). Pendant l'année de démarrage, de juin 2000 à mai 2001, les partenaires ont élaboré et perfectionné les détails du fonctionnement du projet et les paramètres de recherche. **\$avoir en banque** sera en pleine exécution de juin 2001 à mai 2007, mais n'acceptera des participants qu'entre juin 2001 et mai 2003. Chaque détenteur de compte **\$avoir en banque** devra accumuler ses épargnes et ses crédits appariés en dedans d'une période de trois ans. Après cette période, chaque détenteur aura jusqu'à un an pour utiliser le montant global de l'avoir acquis. Ceci nous mènera à la fin des opérations en mai 2007. Il s'ensuivra une période d'évaluation commençant en juin 2006 et se terminant en mai 2009.

Q : Y a-t-il d'autres personnes qui s'occupent des CID?

R: Les CID ont été proposés d'abord par Michael Sherraden, professeur en développement social et directeur du Centre for Social Development à l'université Washington de Saint-Louis (Missouri). Les recherches exhaustives du professeur Sherraden, qui ont porté sur le rôle des actifs dans le phénomène de la pauvreté, l'ont amené à conclure que les actifs peuvent exercer une différence sociale et économique considérable dans la vie des gens. Ses travaux et ceux de la Corporation for Enterprise Development sont à l'origine de l'essor des CID aux États-Unis, où des lois fédérales et d'état sanctionnent maintenant des programmes de CID dans environ 250 communautés. D'autres pays, comme le Royaume-Uni et Taiwan, examinent également des projets semblables.

Q: A-t-on déjà fait l'expérience des CID au Canada?

R: Depuis que la SEDI a commencé à promouvoir les CID il y a cinq ans, quatre projets de CID ont été implantés dans trois communautés. Il s'agit de projets menés par la Lutherwood Community Opportunities Development Association dans la région Waterloo, l'Alberta Mennonite Central Committee Employment Development à Calgary, SEED Winnipeg Inc. et la North End Community Ministry à Winnipeg. Ces projets ont aidé des Canadiens à faible revenu à épargner en vue d'acheter un ordinateur, de devenir propriétaire ou de lancer une petite entreprise. Les retombées découlant de ces projets indiquent que les CID peuvent avoir du succès au Canada, que les Canadiens à faible revenu peuvent épargner et profiter grâce aux CID, et que les CID peuvent avoir un effet positif dans diverses situations et permettre d'atteindre divers objectifs. Les organisateurs du projet sont rassurés du fait que chacun de ces organismes deviendra un partenaire communautaire dans le projet de démonstration.

Q: En quoi ce projet se distingue-t-il d'autres initiatives?

R: Bien que certaines mesures aient été prises pour aider les Canadiens à accumuler des actifs, ou encore, pour rendre l'éducation et la formation spécialisée plus accessibles aux Canadiens à faible revenu, aucun programme n'offre actuellement les mêmes mesures incitatives qui sont évalué par **\$avoir en banque**. La plupart des programmes qui encouragent l'épargne (par exemple les REER et les REEE) nécessitent un revenu disponible et, ainsi, favorisent surtout les Canadiens jouissant d'un revenu moyen ou supérieur. **\$avoir en banque** met à l'essai une nouvelle approche visant les Canadiens à faible revenu en ayant comme but de les aider à épargner et à acquérir l'actif le plus essentiel: la connaissance.

Q: Mais, les gens à faible revenu peuvent-ils se permettre d'économiser?

R: Les CID ne conviennent pas à tous: ils sont hors de portée pour certains. Mais les données provenant d'autres projets de CID indiquent qu'un grand nombre de personnes à faible revenu peuvent en profiter. Dans un projet mis en oeuvre à Calgary, par exemple, des détenteurs de compte ont économisé 40 \$ par mois pendant la première année. Aux États-Unis, on a constaté que les participants au projet de CID le plus important avaient accumulé plus de 800 \$US par année en économies personnelles et en crédits appariés. La formation en gestion financière et les services de gestion de cas semblent aussi jouer un rôle primordial en aidant les participants à gérer leur budget, à s'acquitter de leurs obligations financières et à contribuer néanmoins à leur CID. **\$avoir en banque** évaluera l'efficacité des CID lorsqu'il s'agit d'encourager l'épargne pour l'apprentissage, et permettra de décider comment de tels programmes pourraient améliorer les perspectives des participants sur le marché du travail.